

L'installateur thermique et sanitaire réalise des installations de chauffage central, l'installation, le raccordement d'appareils sanitaires ainsi que l'installation d'équipements de renouvellement d'air. Il/Elle réalise le dépannage d'installations de chauffage central, de production d'eau chaude sanitaires et de VMC (ventilation mécanique contrôlée).

A l'issue de cette formation, vous serez capable de réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation :

- Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve .
- Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation .
- Modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation.

Vous serez capable de réaliser des installations sanitaires de bâtiments :

- Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation comme : des équipements de production d'eau chaude sanitaire.
- Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation (ex: climatisation)

Prérequis :

- Âge : de 15 ans à 30 ans
- Niveau d'entrée: 3e
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription :

- Dossier de candidature complété
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage au Attestation d'engagement de l'employeur.

Type d'emplois accessibles :

électricien(nne) / électricien bâtiment/ monteur électricien / installateur électricien / tableautiste en électricité etc.

Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux personnes en situation de handicap.

Plomberie-Électricité

TITRE PROFESSIONNEL : Installateur thermique et sanitaire

Contrat en Alternance

Info Pratique:

Code RNCP : 35189

Niveau de sortie : niveau 3

Rythme de l'alternance : 1 à 2 jours par semaine en UFA et 3 à 4 jours en entreprise. Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise. Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Durée de la formation : 12 mois

Coordonnées:

Adresse : 105 avenue Paul Marcelin, 69120 Vaulx-en-velin

Tél : 09 55 86 14 55

Mail : ecslyon@yahoo.com

Site Internet: ecslyon.fr